



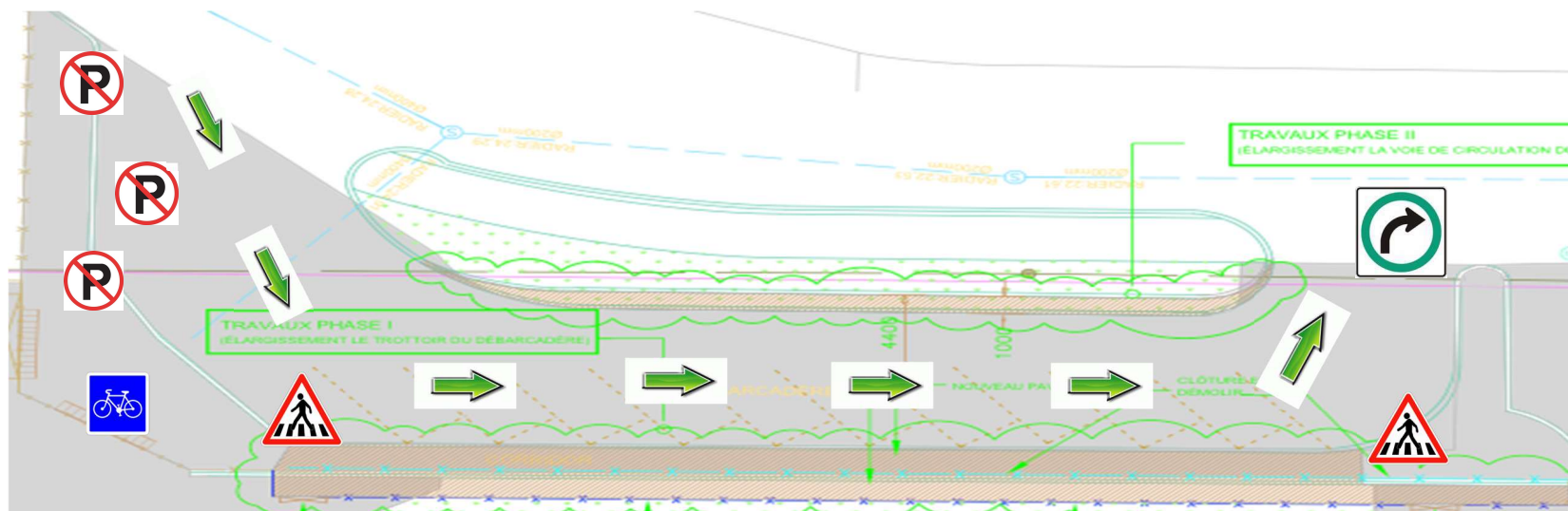
École  
Louis-Lafortune

*RAPPEL  
FONCTIONNEMENT DU DÉBARCADÈRE*

*MESSAGE*

*Important*

*POUR LA SÉCURITÉ DE NOS ÉLÈVES*



### Débarcadère des élèves, rue Cusson

Avant 7 h 35, il est permis d'utiliser le débarcadère pour se stationner. Entre 7 h 35 et 7 h 50 les parents doivent utiliser le débarcadère selon les règles de fonctionnement suivantes :

#### Règles de fonctionnement:

- À la file indienne, les voitures avanceront jusqu'à la fin du débarcadère ;

- Les enfants devront **descendre de la voiture du côté du trottoir**;
- Les parents **demeurent dans la voiture** afin d'accélérer le processus;
- L'enfant du SDG se dirige vers le poste d'accueil pour donner sa présence;
- L'enfant qui ne fréquente pas le SDG peut aller sur la cour à la première cloche;
- **L'arrêt en double ou dépassement ne sera pas permis dans le débarcadère**;
- À la sortie du débarcadère, il y a l'obligation de tourner à droite pour les automobilistes;
- Les parents doivent respecter les consignes de sécurité et les panneaux de circulation.

Le personnel de l'école sera présent pour s'assurer de l'application des règles sauf pendant les périodes de grands froid et journée pédagogique. Si vous souhaitez accompagner votre enfant jusqu'à la porte d'entrée de la cour, nous vous proposons de stationner dans les rues avoisinantes. De plus, nous suggérons aux enfants d'utiliser des déplacements actifs, c'est-à-dire la marche ou le vélo. À cet effet, des supports à vélo sont à la disposition des élèves. Finalement, une brigadière accompagne les enfants à l'intersection Cusson/Melrose.

Nous comptons sur la collaboration et le jugement de tous afin d'assurer la sécurité de nos élèves, de vos enfants !

Le débarcadère sera en fonction dès le 30 août.